



## Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

### Séance du Jeudi 12 septembre 2024

Conseillers municipaux en exercice : 28

Le Conseil municipal, convoqué le 5 septembre 2024, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville - 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h05 et levée à 22h00.

**Etaient présents** : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, M. Stéphane LESCURE, Mme Gaëlle JOBERT, M. Bruno DIRAND, Mme Christiane KONIG, M. Michel PARRENIN, M. Florent MANZONI, M. Noël PERROT, Mme Colette LOMBARD, Mme Agnès MARGUET, M. Bernard ANDREZ, Mme Henriette PROST-TOURNIER, M. Guy BRUCHON.

**Etaient absents** : M. Bernard LAPOIRE, Mme Morgane OUDOT, M. Didier MOULIN, Mme Josiane CHAUVIN, Mme Marie-Hélène BALLEE, Mme Martine COLLETTE, M. Éric GIRAUD, M. Didier DUMONT, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Dominique ROUX.

**Secrétaire de séance** : M. Bruno DIRAND

**Procurations de vote** :

**Mandant/Mandataire** : B. LAPOIRE/D. GUILLEUX ; D. MOULIN/P. BENOIT ; MH. BALLEE/S. LESCURE ; M. COLLETTE/G. BRUCHON ; E. GIRAUD/N. PERROT ; D. DUMONT/B. DIRAND.

### **Budget principal – Décision modificative n°10 – Travaux complémentaires école Saint Exupéry**

Par délibération du 4 avril 2024, le Conseil Municipal a voté un budget de 150 000 € TTC pour les travaux de traitement de l'amiante du sol de l'école Saint Exupéry. Un sol provisoire a ainsi été posé dans des délais très restreints et contraints, pour permettre de terminer l'année scolaire 2023-2024.

Les travaux du sol, prévus et entrepris cet été, ont porté sur la mise en place du sol définitif, nécessitant en amont des interventions techniques imprévues de nettoyage du support existant et d'application de ragréage, dont le montant s'élève au total à 18 000 € TTC.

Il est proposé de prendre ces crédits sur l'excédent du budget primitif, conformément à l'annexe ci-jointe.

Au vu de ce qui précède et après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la DM n°10.

**Rapport adopté à l'unanimité :**

**Pour : 24**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Publié sur le site de la ville de Valdahon le :  
18/09/2024

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Sylvie LE HIR

